



## Réunion publique du 27 septembre 2019

Un rappel est effectué sur le principe du budget participatif :

C'est un outil de démocratie participative aux mains des Semeyens qui proposent puis choisissent par un vote des projets pour améliorer leur cadre de vie.

Pour 2019, un montant de 50 000 € a été voté en dépense d'investissement au budget communal, avec l'objectif de permettre l'émergence de projets d'initiative citoyenne.

Chaque projet doit être d'utilité publique, de transition, réalisable sur le territoire Semeyen et en dépense d'investissement (conformément au règlement, délibération du 25 juin 2019).

Un comité citoyen, composé de 8 habitants et 2 élus, a étudié les dossiers et débattu de leur éligibilité. Chaque projet éligible est présenté par son porteur, les remarques du comité citoyen sont énoncés, une discussion a lieu avec l'assemblée.

À l'issue de la présentation des projets éligibles, le vote a lieu.

**34 personnes ont élargées. 1 personne a quitté l'assemblée avant le vote → 33 votants.**

Le détail des projets et les remarques du comité citoyen sont consultables dans le document PDF « Les projets dans le détail ».

# VOTE DES PROJETS

## Faire vivre les abeilles

**Porteur du projet :** M. Yannick Cavasin.

**Description :** Permettre aux Semeyens de retirer gratuitement un kit avec des sachets de graines de plantes mellifères toutes saisons et une brochure explicative.

**Budget estimé :** Sachet de graines (15g) : 4 € x 800 sachets + brochure (200 €) = 3 400 €.

**Remarques / questions de l'assemblée :** le kit pourrait être réalisé par un groupe ou des enfants. Le budget est à revoir. La brochure est essentielle.

**Votes :** 33 Pour. → Le projet est accepté à l'unanimité.

## Poteaux de stationnement antivol pour vélos

**Porteur du projet :** M. Brnaud Devillard.

**Description :** achat et pose de supports de stationnement vélo de type poteaux (1 poteau et 2 bras).

**Budget estimé :** 300 € x 25 supports : 7500 €.

**Remarques / questions de l'assemblée :** Comme l'a souligné le comité citoyen, il est souhaitable que ce projet soit intégré dans une réflexion plus globale sur les déplacements doux. Il faut bien réfléchir au lieu où seront implantés ces supports. Que faire des arceaux actuels ? Attention à l'emprise des poteaux. Le nombre d'arceaux au parc de la Valinière a été sous-dimensionné. Le porteur travaillera avec le groupe *Semoy en transition - Liaisons douces* pour le placement et le nombre de poteaux (selon le budget).

**Votes :** 27 Pour. → Le projet est accepté.

## Cabane à dons

**Porteuse du projet :** Mme Jany Maufais.

**Description :** Recycler des objets dans une cabane à dons permet de produire moins et d'utiliser moins d'énergies fossiles et d'eau et de polluer moins.

**Budget estimé :** 2 500 €

**Remarques / questions de l'assemblée :** Beaucoup de questions sur le risque de débordement. Souhait que la cabane soit ouverte selon horaires. La porteuse de projet s'engage à suivre les dépôts. Un règlement sera rédigé.

**Votes :** 27 Pour. → Le projet est accepté.

## Poulailler collectif

**Porteuse du projet :** Mme Isabelle Verdier.

**Description :** un poulailler collectif ou des poulaillers de quartier. 8 poules, 1 dizaine de familles. Réduction des déchets, lien coopératif.

**Budget estimé :** 1 500 €.

**Remarques / questions de l'assemblée :** Que faire des poules si elles s'arrêtent de pondre ? Elles peuvent rester et continuer de manger des déchets. Si c'est collectif, il faut une visite des services vétérinaires. Il serait intéressant de choisir des races de poules à préserver.

**Votes :** 31 Pour. → Le projet est accepté.

# DISCUSSION AUTOUR DES PROJETS NON-ELIGIBLES

## Poulailler de quartier

**Porteuse du projet** : M. Corentin Houget.

**Description** : Le projet est similaire au projet de poulailler collectif. Il n'a pas été éligible car le dossier est incomplet (absence de formulaire et des pièces demandées). Corentin Houget rejoindra le groupe de travail dédié.

**Remarques / questions de l'assemblée** : néant.

## Ateliers DIY zéro déchet / ECOtidien

**Porteuses des projets** : Mme Jany Maufais / Mme Aliénor Genet-Delpy.

**Description** : atelier participatif pour initier à un comportement "zéro déchets".

**Budget** : 3 240 € / 5 700 €.

**Remarques / questions de l'assemblée** : Les 2 projets sont complémentaires. Le projet est intéressant. Ils seront utiles à mettre en place.

## Chauffe-eau solaire pour la cantine scolaire

**Porteur du projet** : M. Patrick Thomas.

**Description** : le projet n'est pas éligible pour des raisons techniques et le manque de retour sur investissement. La pose d'équipement solaire est envisagée lors de la réhabilitation des bâtiments.

**Remarques / questions de l'assemblée** : néant.

## Rédiger un dépliant

**Porteur du projet** : M. Patrick Thomas.

**Description** : des conseils simples pour nous aider à moins et mieux consommer.

**Budget** : 1 000 €.

**Remarques / questions de l'assemblée** : c'est une bonne idée, à travailler. Il est utile d'avoir une brochure à portée de main avec des conseils simples à appliquer. Plusieurs brochures selon des thèmes différents pourraient exister. Elles pourraient être créées par le service communication et à télécharger.

## Village des alternatives

**Porteuse du projet** : Mme Isabelle Verdier.

**Description** : créer une journée ou un week-end sur les thématiques de transition : conférence, ateliers, associations.

**Budget** : cela dépendra de l'organisation choisie.

**Remarques / questions de l'assemblée** : quel type de conférence ? L'idée est de créer comme un « village des possibles » (dans plusieurs villes de France ce week-end). La commune avait organisé des journées du développement durable sur des thèmes précis tels que la qualité de l'air ou la biodiversité. Quelques exemples : des ateliers zéro déchet, des ateliers pour entretenir son vélo, une association comme *1-terre-actions* pourrait graver les vélos, etc. L'assemblée est favorable.

# Atelier Bois

**Porteur du projet :** M. José Alexandro Bastias.

**Description :** atelier collaboratif de réparation / fabrication / conception de meubles et structures en bois.

**Budget :** cela dépend du projet.

**Remarques / questions de l'assemblée :** Beaucoup de questions se posent concernant la sécurité et l'accompagnement des utilisateurs. Cet atelier est inspiré de L'Arcanderie (au 108 rue de Bourgogne, à Orléans), c'est un atelier de bricolage collaboratif ouvert à tous, qui ouvre ses portes deux mercredis par mois en soirée dans un atelier bois et participe au chantier collectif La PerCo. Les encadrants sont bénévoles et formés, le lieu fait partie du Fablab *Le 108*. Cet atelier pourrait aussi être un atelier de réparation low tech, à définir.

## QUESTIONS DIVERSES

Au cours de la réunion, il a été précisé que le budget participatif est un des outils de *Semoy en transition* et non le seul.

Le groupe *Semoy en transition* peut soumettre des projets. Deux groupes de travail sont constitués : « Liaisons douces » et « commerce participatif ». Le groupe « jardins partagés » évoqué lors de la 1<sup>re</sup> réunion n'a pu être créé, faute de participant.

D'autres groupes de travail vont être créés suite aux résultats du budget participatif.

Enfin chaque personne qui souhaite s'investir sur un sujet peut en faire part par mail à [semoy.en.transition@gmail.com](mailto:semoy.en.transition@gmail.com). L'information sera relayée au groupe *Semoy en transition*. La municipalité reste facilitatrice de la démarche.

Une question est posée sur le reste du budget non imputé au budget participatif. Cette somme sera réintroduite dans le budget général communal comme cela est prévu par le trésor public.

Pourquoi cette somme ne peut pas être réattribuée à des projets de fonctionnement *Semoy en transition* ? Cela n'est pas possible d'un point de vue légal. Cependant les projets non éligibles tels que les ateliers ou le village des possibles pourront être étudiés et proposés au budget 2020.